

REÇU LE

07 SEP. 2023

**MAIRIE
MARCILLY D'AZERGUES**

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE MARCILLY D'AZERGUES
55 RUE DE LA MAIRIE
69380 MARCILLY D'AZERGUES

La Tour de Salvagny, le 7 août 2022

Objet : Modification n°2 du PLU de MARCILLY D'AZERGUES

Monsieur le Maire,

Vu les dispositions des articles L.153-40 du Code de l'urbanisme et L.112-3 du Code rural, requérant l'avis de la Chambre d'agriculture ;

Vous avez sollicité notre avis dans le cadre de votre projet de modification n°2 du PLU de la commune de Marcilly d'Azergues. Nous vous en remercions.

Cette modification concerne :

- La modification du document graphique et du règlement écrit
- L'identification des nouveaux bâtiments patrimoniaux à préserver,
- L'identification de la trame verte urbaine
- La création d'une OAP

Nous n'avons pas de remarques particulières les concernant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pascal GIRIN

Président de la Chambre d'agriculture du Rhône

